



Copyright © Jean-Yves

**Ecluzelles**

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## 4. Annexes Courrier SNCF

Arrêté le :  
20 novembre 2018

Enquête publique :  
Du 27 août au 27 septembre 2019

Approuvé le :  
19 février 2020

Mairie d'Ecluzelles  
10 rue Etienne Malassis  
28500 Ecluzelles  
Tel: 02 37 43 80 73  
mairie.ecluzelles@orange.fr



Nantes, le 26 FEV. 2018

Madame le Maire  
Hôtel de Ville  
10, rue Etienne Malassis  
28500 ECLUZELLES

N/Réf: 1802D00023PTS-JMR-LPT  
Objet : Projet d'échange foncier parcelle SNCF A551

Madame le Maire,

Nous avons pris connaissance du projet que vous nous avez soumis concernant un échange foncier entre deux parcelles situées sur le territoire communal, dans le cadre du projet de refonte du Plan Local d'Urbanisme.

Comme vous le savez, la parcelle référencée en objet de la présente, est propriété de SNCF et est remise en convention d'usage 1983 au Comité d'Entreprise Régional SNCF de Paris Rive Gauche.

C'est la raison pour laquelle j'ai soumis votre demande, comme l'exige la convention en vigueur, au Comité d'Entreprise Régional SNCF concerné, qui a formulé un avis défavorable.

Par conséquent, nous sommes au regret de ne pouvoir donner une suite favorable à votre demande.

Mes équipes restent toutefois à votre disposition et à votre écoute.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sincères hommages.

Le Directeur

  
Arnaud GODART